



Compte-rendu du CHSCTM du 3 juin 2016

Le CHSCTM s'est tenu pour partie en présence du Garde des sceaux pour la première fois depuis deux ans. Il a indiqué qu'il organiserait une réunion rassemblant tous les présidents des CHSCTD afin de bien faire passer les consignes.

Le questionnaire envoyé aux **assistants de prévention** permet de faire un état des lieux. Nous avons indiqué qu'il était important de rompre l'isolement des assistants de prévention.

Le même questionnaire, adressé aux chefs de service, sera abordé au CHSCTM d'octobre quand les retours auront été faits.

Concernant les **médecins de prévention**, nous avons soulevé les problèmes dans notre déclaration liminaire.

Il a été rappelé que la convocation des agents aux visites médicales est de la responsabilité de l'administration et que la non présence des agents aux visites a un coût.

Les médecins de prévention ont prescrit plus de 1 100 aménagements de postes en 2015 (première année que nous avons les chiffres).

Des journées d'informations destinées aux chefs de service sur le **plan d'action de prévention ministériels des RPS** entre juin et octobre 2016 en présence des équipes pluridisciplinaires. Une synthèse sera présentée au CHSCTM d'octobre.

Nous avons demandé qu'un point sur la **formation des cadres aux RPS et à la thématique de la santé au travail** soit présenté au prochain CHSCTM.

S'agissant des **droits syndicaux des mandatés CHSCT-D**, demande forte que nous portions, un projet d'arrêté sera présenté au prochain CHSCTM pour la possibilité de conversion en heures du temps syndical (sur la base de 8 heures par jours) et la possibilité pour le mandaté de renoncer pour tout ou partie de son temps syndical au profit d'un autre mandaté qui aurait épuisé ses droits.

Prochain CHSCTM : 7 octobre 2016

Élus CGT et SM au CHSCT-M du ministère de la Justice